

## Un entretien CONFIDENTIEL pour faire face à vos difficultés financières ?

« Il est aujourd'hui clairement établi que les enjeux économiques et sociaux essentiels se situent au stade de la prévention et du traitement précoce, c'est-à-dire, à un moment où les difficultés ne sont pas encore insurmontables... »

Mr Remy HEITZ, Procureur de la République de PARIS.

(Audience solennelle du TC de Paris – 15/01/2020)

La trésorerie de votre entreprise ne lui permet plus de payer ses charges dans les délais convenus : Il faut **envisager des solutions avec des spécialistes**.

Cette recherche de solution est lancée, en premier lieu, auprès de votre expert-comptable, ou conseiller juridique, confrères entrepreneurs, ou consultants spécialisés.

**Le report du paiement d'une dette** ne résout pas le problème d'un manque de fond de roulement.

L'institution qui, en France, anticipe et traite (*depuis plus de 400 ans !*), les problèmes liés aux difficultés financières des entreprises est **le Tribunal de Commerce**.

Les juges qui vous reçoivent en **entretien de prévention**, sont, eux-mêmes, **dirigeants d'entreprises**.

Ils accumulent une grande expérience pratique au travers des nombreux entretiens au cours desquels ils réalisent :

- L'analyse rapide de votre bilan et compte de résultat
- La présentation des solutions que permet la loi (*Mandataire Ad Hoc, Conciliation, Sauvegarde, Redressement Judiciaire*), qui semblent adaptées à votre entreprise.
- Les solutions qui pourraient être présentées à vos banquiers.

**L'ENTRETIEN EST TOTALEMENT CONFIDENTIEL** (*Ce n'est pas un acte judiciaire*).

Vous pouvez être accompagné de la personne que vous souhaitez (*la présence de votre expert-comptable est un plus*)

### **Contact :**

<a href="mailto:prevention@greffe-tc-montpellier.fr">prevention@greffe-tc-montpellier.fr</a>	04 34 08 32 41
<a href="mailto:prevention@greffe-tc-narbonne.fr">prevention@greffe-tc-narbonne.fr</a>	04 68 32 01 76
<a href="mailto:prevention@greffe-tc-carcaonne.fr">prevention@greffe-tc-carcaonne.fr</a>	04 68 11 27 30
<a href="mailto:prevention@greffe-tc-beziers.fr">prevention@greffe-tc-beziers.fr</a>	04 67 28 29 05
<a href="mailto:prevention@greffe-tc-perpignan.fr">prevention@greffe-tc-perpignan.fr</a>	04 68 34 47 08
<a href="mailto:accueil@greffe-tc-rodez.fr">accueil@greffe-tc-rodez.fr</a>	05 65 73 56 10

Lien : prévention : [www. http://greffe-tc-montpellier.fr](http://greffe-tc-montpellier.fr)

« Sur la période 2010-2016, 64,4 % des entreprises déposant une demande de sauvegarde ont restructuré leur dette, soit le double du redressement judiciaire ».

Source : <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-dt-01-procedure-preventive-fevrier.pdf>



Avec le soutien de